



École  
nationale  
des  
chartes

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2020

### Projet de délibération n°2020 – 006 : adhésion à la Fondation des sciences du patrimoine.

Vu le décret n°87-832 du 8 octobre 1987 modifié relatif à l'École nationale des chartes,

Vu la délibération du Conseil d'administration de la Fondation des sciences du patrimoine en date du 27 novembre 2019,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2020,

### APPROUVE

l'adhésion de l'École nationale des chartes à la Fondation des sciences du patrimoine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Nombre de votants : 17  
Pour : 16  
Contre : 1  
Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes

Louis GAUTIER

---

PSL ★

*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 21 53  
formation.continue@  
chartes.psl.eu